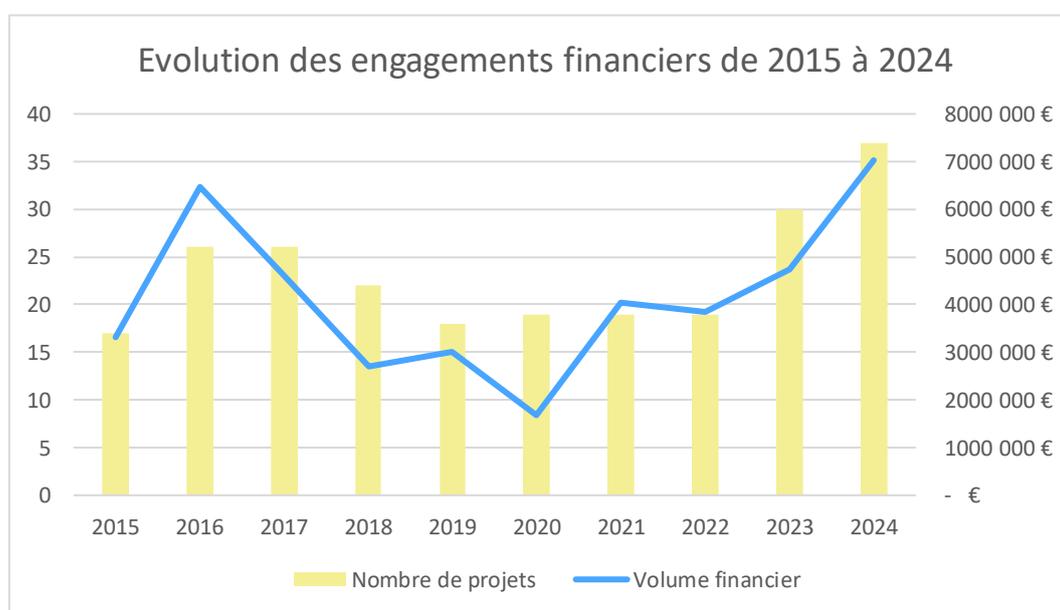


Coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène au Sénégal

BILAN DE L'ANNEE 2024

CONTEXTE

Chaque année, le pS-Eau référence les projets portés par la coopération décentralisée et non gouvernementale (CDNG) et la solidarité internationale française intervenant dans le secteur de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) à l'international. Ce document recense les projets réalisés au Sénégal ayant bénéficié d'un financement de la part de collectivités territoriales et/ou d'Agences de l'eau françaises et ayant débuté durant l'année 2024.



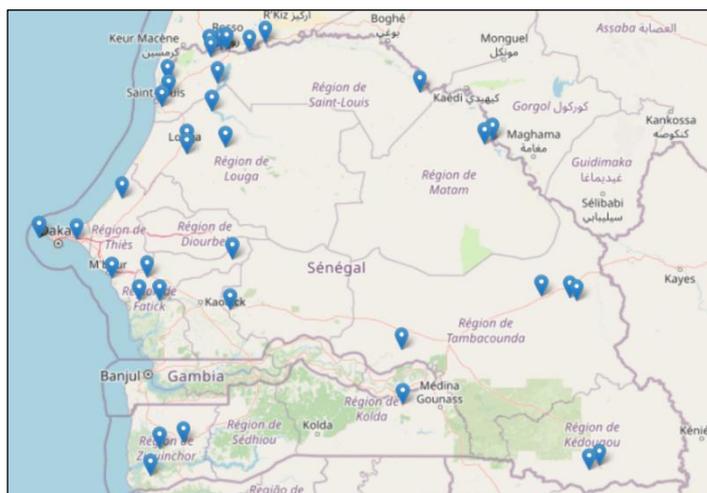
Sur l'année 2024 un nombre record de **37 actions** de coopération décentralisée et non gouvernementale et de solidarité internationale ont été financées au Sénégal, représentant la somme totale de **7 029 310€**. En cumulé, depuis 2007, **378 projets** d'accès à l'eau et à l'assainissement réalisés par les acteurs français notamment les collectivités territoriales et les ONG ont été recensés au Sénégal, représentant un total de plus de **77 millions d'euros**. Le diagramme ci-dessus montre l'évolution des montants et le nombre de projets mis en place dans le secteur de l'EAH ces dix dernières années.

Suivant la tendance de 2023, nous constatons cette année encore un record du nombre de projets depuis 2007, avec **7 projets financés de plus qu'en 2023**. Sur le plan financier cela se traduit par un nouveau record du volume des engagements financiers au Sénégal avec une augmentation de près de **+48%** par rapport à l'année 2023 et supérieur au précédent record de 2016. Cette tendance haussière du nombre de projets pour la deuxième année consécutive semble confirmer un repli des porteurs de projets et acteurs de coopération décentralisée vers le Sénégal du fait de la situation politique dans les pays voisins (Mali, Niger, Burkina Faso). Elle se

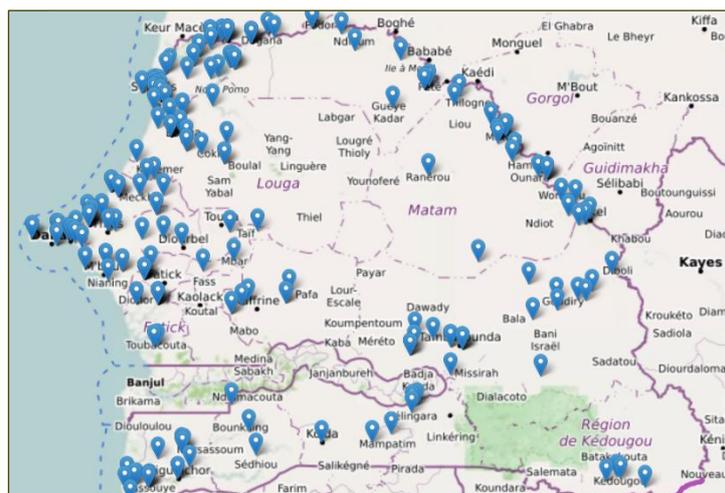
traduit également par un nombre de sollicitations d'accompagnement accru auprès du pS-Eau et de sa plateforme Sénégal de la part des porteurs de projets, pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives au Sénégal. Le pays est plus que jamais en 2024 une zone d'intervention privilégiée pour les acteurs français.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En 2024, les nouveaux projets ont été initiés dans 11 régions différentes. Ainsi, de 2015 à 2024, la coopération décentralisée et non gouvernementale a apporté un appui au secteur de l'eau et l'assainissement dans l'ensemble des 14 régions que compte le Sénégal.



Cartographie des nouveaux projets en 2024



Cartographie des projets financés de 2015-2024

En 2024 comme les années précédentes, on constate une forte concentration des interventions dans la partie occidentale du pays : régions de Dakar et Saint Louis, Ouest de la région de Louga, et le long du fleuve Sénégal dans la région de Matam.

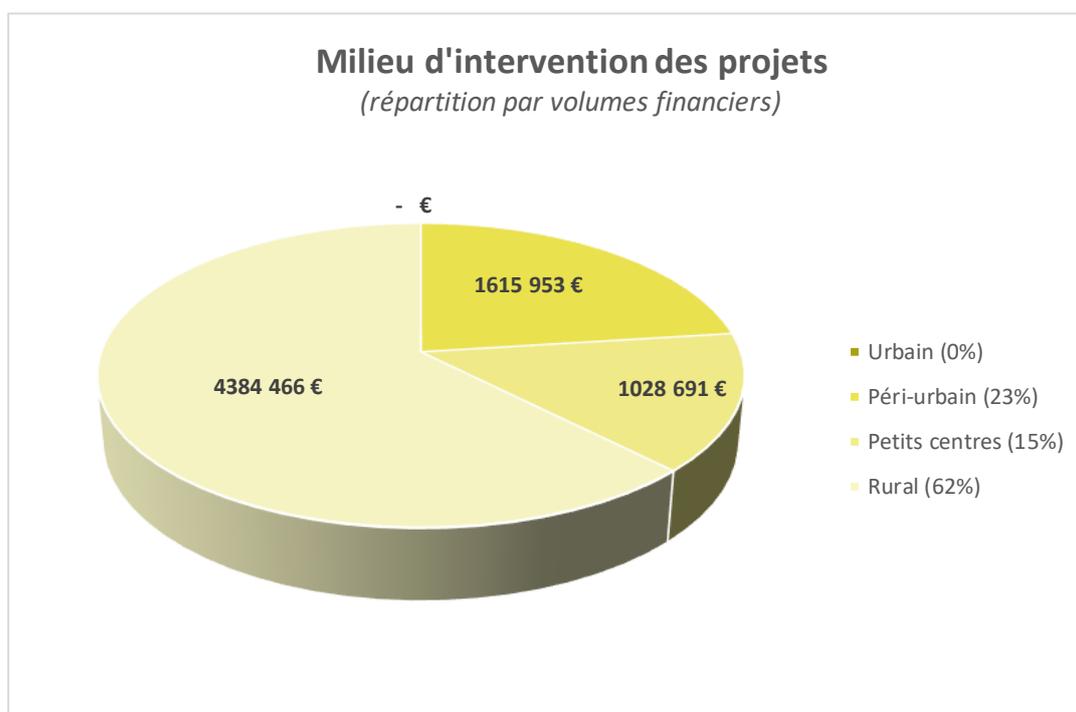
On constate toutefois cette année une meilleure répartition des projets sur le territoire national avec plusieurs dans les régions de Tambacounda (x5), Fatick (x4), Ziguinchor (x3) et Kédougou (x2).

La mobilisation reste cependant encore timide dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Kolda, Sédhiou et Diourbel, et dans le centre du Sénégal plus globalement.

On peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer le faible nombre d'initiatives menées dans les zones Centre et Sud. Faisant partie de la grande bande centrale salée, les eaux souterraines de cette partie du pays disposent d'une forte teneur en sel et en fluor ce qui rend leur utilisation pour la consommation difficile, sans recourir à des traitements coûteux. Quant au centre de la zone Sud (Casamance), son relatif éloignement pourrait être perçu comme un obstacle logistique et économique pour les porteurs de projets, ce qui limiterait l'intérêt porté à cette région.

REPARTITION DES PROJETS SELON LE MILIEU D'INTERVENTION

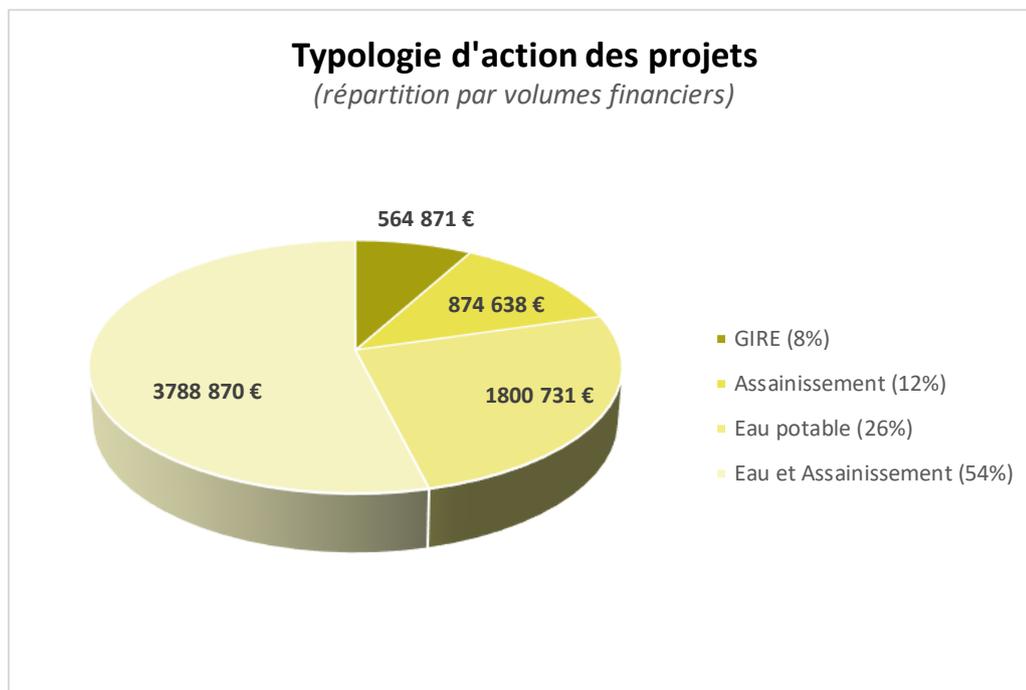
En 2024, près des deux tiers des financements ont été réalisés dans le milieu rural, soit 62% des projets, près d'un quart des financements a ciblé des localités péri-urbaines, soit 23% du volume financé en 2024, et 15% des financements ont ciblés des petits-centres urbains.



Cette échelle de répartition des projets correspond bien au profil des acteurs de la CDNG porteurs de projets et à leur capacités logistiques et financières. De plus, les projets « d'investissements en zones urbaines » sont davantage financés par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de l'aide française bilatérale, impliquant de fait une répartition des milieux d'intervention.

TYPES D'INTERVENTION

En 2024, 17 projets, représentant plus de la moitié (54%) des financements, ont pris en compte à la fois l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La tendance de ces projets prenant en compte ces deux volets est stable par rapport à l'année 2023 et montre que les acteurs ont bien intégré qu'il faut une démarche holistique pour répondre à l'ensemble des problématiques du secteur sur leur zone d'intervention pour de meilleurs impact des projets.



11 projets ont concerné essentiellement l'accès à l'eau représentant le quart (26%) des financements pour 2024, le nombre de projets Eau est donc en baisse au profit des projets d'assainissement puisque 7 projets dédiés à l'amélioration de l'accès à l'assainissement ont été financés en 2024 contre 3 en 2023. Cependant les volumes financiers dédiés à ces projets d'assainissement restent faibles et représentent seulement 12% des financements de 2024. Le nombre de projets représente une belle évolution par rapport à 2022 et 2023 mais, au regard des enjeux liés à cette thématique, il serait nécessaire que les volumes financiers dédiés soient rehaussés et permettent des passages à une échelle plus importante des projets d'assainissement.

Enfin 2 projets de coopération institutionnelle menés par l'agence de l'Eau Adour-Garonne visent à appuyer le développement de la gouvernance de l'eau (GIRE et système d'information sur l'eau) à l'échelle des bassins versants des fleuves Sénégal et Gambie. Comme en 2023, on constate en 2024 un certain intérêt des acteurs CDNG pour répondre à ces enjeux particuliers même si l'intérêt et la mobilisation autour de cette thématique demeure encore timide.

En 2024, comme les années précédentes, la plupart des projets financés sont des projets de construction d'infrastructures et d'équipements qui incluent souvent des volets de renforcement des capacités locales (gestion des services ou gouvernance) et de sensibilisation (hygiène principalement).

En 2024, on recense 12 projets financés dans le cadre de coopérations décentralisées en considérant les projets portés par une collectivités territoriale française impliquant et une collectivité sénégalaise partenaire. Cela représente un tiers des 37 projets financés en 2024

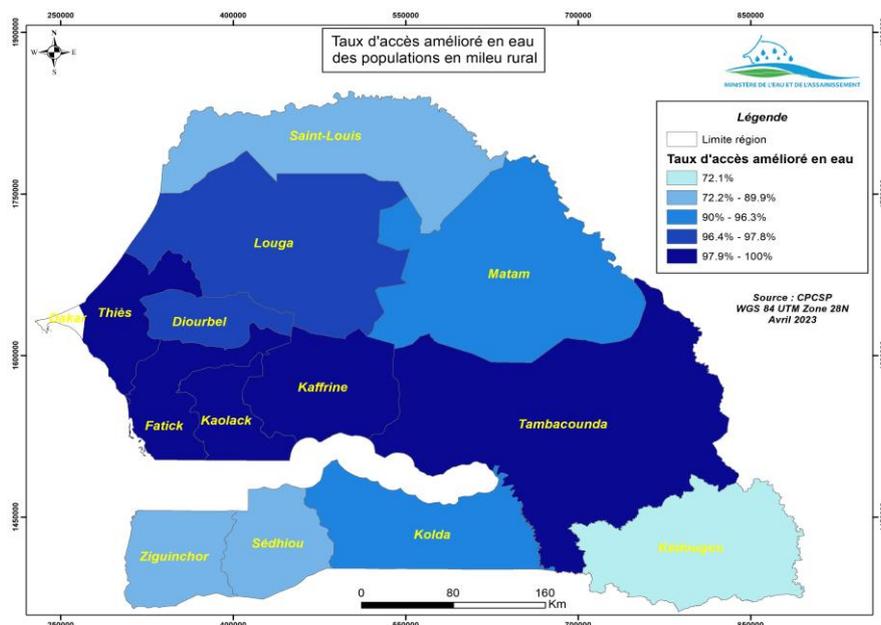
- Mairie de Boisseuil / Commune de Mbédiene (région de Louga);
 - Limoges Métropole / Commune de Gandé (région de Louga) ;
 - Tours Métropole Val de Loire / Commune de Koussanar (région de Tambacounda);
 - Mairie de Le Cheylas / Commune de Bandafassi (région de Kédougou) ;
 - Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse / Département de Matam ;
 - Conseil Départemental du Doubs / Département de Louga ;
 - Commune d'Espallion / Commune de Ngnith (région de Saint-Louis);
 - Réseau 31 / Commune de Diama (région de Saint-Louis);
 - 3M Montpellier / Région de Fatick ;
 - Ville de Commercy / Commune de Ronkh (région de Saint-Louis);
 - CC Val de l'Eyre / Entente du LOOG Foundiougne, SOOM, Mbam (région de Fatick);
 - Conseil Départemental de l'Isère / Département de Kédougou.
-
- Cette année les collectivités territoriales porteuses de projets de coopération décentralisée sont assez homogènement réparties sur les territoires français.
 - On compte parmi ces collectivités engagées sur de nouveaux projets en 2024 : 2 conseils départementaux, 3 métropoles, 1 communauté de communes, 4 communes, 2 syndicats de gestion des eaux.
 - Les deux tiers des collectivités engagées se font accompagner par une structure associative française jouant le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

DONNEES SECTORIELLES NATIONALES

La dernière actualisation des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sénégalais datent de 2023. Elles sont complétées par des données récoltées lors du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) de 2023, paru en 2024 ([consultable ici](#)), réalisé par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Ainsi selon la dernière actualisation de 2023 réalisée par le l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le taux d'accès amélioré à l'eau global au Sénégal est de 90,1%, avec 94,5 % des ménages urbains disposant d'un accès à une source d'eau améliorée, contre 82,7 % en milieu rural. Le taux d'accès amélioré global à l'assainissement au Sénégal est quand à lui de 62,9%, avec une proportion de ménages urbains disposant d'un assainissement amélioré de 93,5 %, contre 58,5 % dans les zones rurales.

Taux d'accès amélioré à l'eau par région au Sénégal en milieu rural



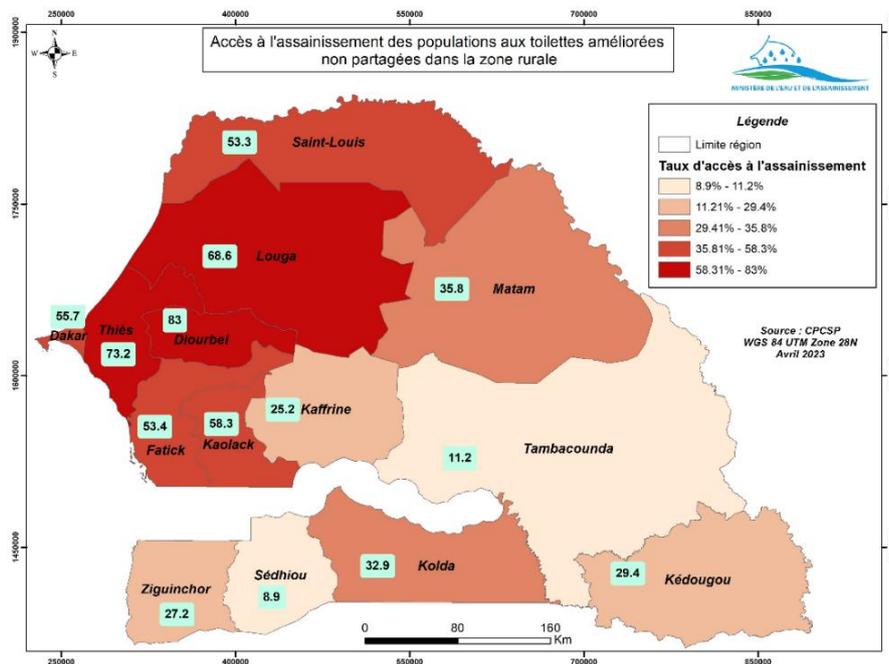
Comme le montre la carte ci-dessus les données nationales masquent des disparités importantes entre régions, départements et communes rurales. Par exemple, certaines régions telles que Kaffrine, Louga et Fatick présentent des taux d'accès supérieurs à 90% tandis que d'autres comme Saint-Louis, Sédhiou, Kolda et Kédougou connaissent un accès beaucoup plus limité, obligeant la population à recourir à des puits non protégés.

D'après le recensement de 2023, 49,5% des ménages s'approvisionnent en eau potable via un robinet dans le logement, tandis que 20,4% utilisent un robinet dans la cour. Les puits non protégés, moins sûrs, restent employés par 7,4% des ménages. En zone urbaine, 60,6% des ménages disposent d'un robinet intérieur contre seulement 30,6% en zone rurale. À la campagne,

le robinet dans la cour concerne 23,2% des ménages et 9,8% recourent au robinet public, contre respectivement 18,8% et 3,3% en ville. Enfin, 15,7% des ménages ruraux utilisent encore un puits non protégé, contre 2,5% en milieu urbain.

Au niveau régional, Sédhiou et Kolda se distinguent par la prédominance du puits non protégé. En effet, 49,6% et 49,5% des ménages utilisent respectivement dans ces deux régions le puits non protégé comme principale source d’approvisionnement en eau de boisson. En outre, la plus forte proportion de ménages utilisant le robinet dans le logement comme principale source d’approvisionnement en eau de boisson se retrouve dans les régions de Dakar (74,2%) et de Thiès (52,9%). Dans toutes les autres régions, la proportion de ménages utilisant le robinet dans le logement comme principale source d’approvisionnement en eau se situe en deçà de 50%.

Taux d’accès amélioré à l’assainissement (toilettes non partagées) par région au Sénégal en milieu rural :



On remarque sur la carte ci-dessus que les Régions de Tambacounda, Sédhiou, Ziguinchor, Kaffrine et Kédougou sont les zones dans lesquelles l’accès à l’assainissement reste un défi important. En effet, le taux d’accès y est inférieur à 30%, correspondant à un très faible niveau de couverture. Dans les régions de Matam et Kolda, les besoins en assainissement demeurent encore une problématique majeure, avec des couvertures en assainissement comprises entre 30 et 40%, et correspondant ici aussi à des niveaux faibles d’accès à l’assainissement.

D’après le recensement de 2023, les habitants des zones rurales recourent majoritairement aux toilettes à évacuation vers des fosses (34,5%) et aux latrines (24%), parmi lesquelles prédominent les latrines ventilées (VIP) et les latrines à fosse non ventilée. Il est également préoccupant de constater qu’un pourcentage important de ménages ruraux ne dispose d’aucun système d’assainissement.

Concernant l'évacuation des boues de vidange, le recensement de 2023 indique que le mode d'évacuation des boues de vidange ne concerne que les ménages qui ont comme principal type d'aisance soit une chasse avec fosse soit une latrine (couverte, non couverte, ventilée améliorée). Le camion de vidange est le mode d'évacuation le plus usité par la population qui utilise les latrines et lieux d'aisance avec chasse d'eau. En effet, 69,5% des ménages utilisent le camion comme mode d'évacuation des boues de vidange, tandis que 29,2% les déversent dans un trou creusé dans le sol. Selon le milieu de résidence, des disparités ont été observées. En effet, 86,9% des citadins utilisent le camion de vidange comme mode d'évacuation des boues de vidange tandis que 71,9% des ménages ruraux les déversent dans un trou creusé dans le sol.

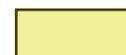
Ce bilan montre que des efforts sont encore à déployer dans les zones Centre et Sud du pays. Ces entités géographiques constituent également les régions les moins fréquentées par les acteurs de la CDNG française bien que de nouveaux projets s'y soient implantés en 2024.

DETAILS DES PROJETS RECENSES

Cliquez sur le titre de l'action pour accéder à la fiche-action disponible en ligne sur la base de données pS-Eau.



Projets menés dans le cadre d'une coopération décentralisée



Projets menés dans le cadre d'une coopération institutionnelle

N°	Nom Projet	Collectivité d'intervention	Type d'actions	Coût global	Milieu intervention	Porteur du projet
1	Approvisionnement en eau potable du village de Kounkoudiang, commune de Kataba 1	Kataba 1, département Bignona, région de Ziguinchor	eau potable	278 660 €	rural	Pour une Afrique qui bouge
2	Installation d'un réseau de distribution d'eau potable dans 5 villages de la commune de Mbediene	Mbediene, département de Louga, région de Louga	assainissement ; eau potable	185 210 €	rural	Mairie de Boisseuil (Opérateur l'Afrique Chez Vous)
3	Installation d'un réseau de distribution d'eau potable dans 7 villages à partir du forage existant de Thionké, région de Louga	Gande, département de Louga, région de Louga	assainissement ; eau potable	211 460 €	rural	Limoges Métropole (Opérateur l'Afrique Chez Vous)
4	Réalisation de 2 forages pour AEP pour les villages de Sare Niamba et Khitmatou-Gounass, commune de Koussanar	Koussanar, département de Tambacounda, région de Tambacounda	eau potable	18 448 €	rural	Tours Métropole Val de Loire
5	Accès à l'assainissement et promotion de l'hygiène menstruelle dans les écoles de Gandon	Gandon, département de Saint-Louis, région de Saint-Louis	assainissement	49 123 €	petits centres	Le Partenariat
6	Accès à l'eau potable et à l'assainissement de la commune de Bandafassi	Bandafassi, département de Kédougou, région de Kédougou	assainissement	98 645 €	rural	Mairie de Le Cheylas (Opérateur ARCADE)

7	Coopération et résilience climatique dans la région de Matam	Département de Matam, région de Matam	eau potable	337 721 €	rural	Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (Opérateur ADOS)
8	"Eau saine et hygiène pour tous" programme d'accès à l'eau en milieu scolaire Louga	Département de Louga, région de Louga	eau potable	100 000 €	rural	Conseil Départemental du Doubs (Opérateur Le Partenariat)
9	Programme REVIS - Eau potable & Assainissement communes de Rosso et Ourosogui	Rosso, département de Dagona, région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	197 878 €	petits centres	Le Partenariat
10	Mise en place d'une installation de pompage, potabilisation et distribution d'eau potable dans 2 villages à proximité de Gorja	Gorja, département de Niourou, région de Kaolack	eau potable	61 920 €	rural	La poule aux enfants
11	Eau et assainissement pour la commune de Ngnith, département de Dagona	Ngnith, département de Dagona, région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	112 795 €	rural	ADOS
12	Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le Gorom Lampar	Gorom, département de Saint-Louis, région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	287 753 €	rural	GRET
27	De l'eau pour onze écoles du Boundou	Réserve du Boundou,	assainissement ; eau potable	134 750 €	rural	TETRAKTYS

		département de Gou-diry, région de Tambacounda				
14	Réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Rufisque	Rufisque, département de Rufisque, région de Dakar	assainissement	50 000 €	péri-urbain	GRDR
15	Accès à l'eau et à l'assainissement dans la commune de Pété	Pete, département de Podor, région de Saint-Louis	eau potable	64 218 €	petits centres	ADOS
16	Amélioration de l'accès à l'assainissement dans le Collège-Lycée de Nianing, au sein de la commune de Malicounda	Nianing, département de Mbour, région de Thiès	assainissement	15 000 €	rural	Les Amis de Gandiol
17	Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans douze écoles et 3 postes de santé de la commune de rurale de Fimela - Phase 2	Fimela, département de Fatick, région de Fatick	assainissement ; eau potable	94 499 €	rural	PADEM
18	Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la commune de Ngnith - AMSEAC Phase 2	Ngnith, département de Dargana, région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	250 535 €	rural	Mairie d'Espalion (Opérateur ADOS)
19	Amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement dans le quartier de Nassouroulahi, commune de Vélingara	Vélingara, département de Vélingara, région de Kolda	assainissement ; eau potable	384 507 €	péri-urbain	HAMAP Humanitaire
20	Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au lycée de Darou Khoudoss	Darou Khoudos,	assainissement ; eau potable	85 482 €	petits centres	Dynam'Eau

		département de Ti-vauouane, région de Thiès				
21	Amélioration de l'adduction en eau potable dans les communes de Mbar et Ndiene	Mbar, département de Fatick, région de Fatick	eau potable	33 350 €	rural	Main dans la Main avec l'Afrique
22	Amélioration de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des villages de Keur Saloum, Keur Matar Dabel et Bokki Soutiy (commune de Syer)	Keur Momar Sar, département de Louga, région de Louga	assainissement ; eau potable	129 992 €	rural	L'Afrique Chez Vous
23	Appui pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour la commune de Diama	Diama, département de Saint-Louis, région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	290 000 €	rural	Réseau 31
24	Collecte et revalorisation des eaux usées traitées dans la région de Fatick	Fatick, Région de Fatick	assainissement	380 000 €	péri-urbain	3M Montpellier (Opérateur ACAD)
25	Construction de blocs sanitaires dans les écoles de Bouleydi Gaé et de Ndiarème	Gae, département de Daganana, région de Saint-Louis	assainissement	18 870 €	rural	VERSO
26	Élaboration et mise en œuvre d'une charte des eaux pour l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG)	Bassin versant Fleuve Gambie	GIRE	280 430 €	rural	Agence de l'eau Adour-Garonne
27	Électrification solaire de la station de pompage de Ndiatene	Ndiatene, Ronkh,	eau potable	20 000 €	rural	Ville de Com-mercy / OMCI Commercy

		département de Daganana, région de Saint-Louis				
28	Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement de la commune d'Oukout (villages de Diakene, Oualof, Diantene) - Phase 4	Oukout, département d'Oussouy, région de Ziguinchor	assainissement ; eau potable	99 424 €	rural	OMCI Commercy
29	Programme d'amélioration de l'assainissement pour l'Entente du LOOG Foundiougne-Soum-M'Bam	Foundiougne, département de Foundiougne, région de Fatick	assainissement	263 000 €	petits centres	CC Val de l'Eyre (opérateur ACAD)
30	Programme d'amélioration de la qualité des services d'eau et d'assainissement dans les communes transfrontalières de Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie	Rosso, département de Daganana, région de Saint-Louis	eau potable	178 804 €	petits centres	Le Partenariat
31	Programme eau et assainissement entre les départements de l'Isère et de Kédougou	Département de Kédougou, région de Kédougou	assainissement ; eau potable	801 446 €	péri-urbain	Conseil Départemental de l'Isère
32	Projet d'accès à l'eau potable et l'assainissement sur la commune de M'Lomp	Ediamat, département de Bignona, région de Ziguinchor	eau potable	387 000 €	rural	Forages Sahel
33	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable dans la commune de Sinthiou Mamadou Boubou (SMB)	Goudiry, département de Goudiry, région de Tambacounda	eau potable	320 610 €	rural	Hydraulique Sans Frontières

34	Projet de développement et d'amélioration de l'outil "système d'information sur l'eau" pour le bassin du fleuve Sénégal - Phase 2	Bassin versant Fleuve Sénégal	GIRE	284 441 €	rural	Agence de l'eau Adour-Garonne
35	Renforcement de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement à Ronkh	Ronkh, département de Dagona, région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	190 186 €	petits centres	ADOS
36	Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles de Dagona	Département de Dagona, Région de Saint-Louis	assainissement ; eau potable	52 646 €	rural	Le Partenariat
37	Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations des communes de Koulor, Bala et Malème Niani	Communes de Koulor, Bala et Malème Niani, département de Goudiry, région de Tambacounda	assainissement ; eau potable	280 507 €	rural	ICD Afrique

[Consultez le bilan 2023.](#)

Les actualités du Réseau Sénégal [disponibles ici.](#)

[Les Newsletters du Réseau.](#)

Pour plus d'informations, vos contacts :

- Mme. Khadidiatou Ba Ndiaye, Animatrice Réseau Sénégal pS-Eau à Dakar : khadidiatou.ba@pseau.org
- Mr. Basile Epiphane Bouré DIOUF, Animateur Réseau Sénégal pS-Eau à Dakar : basile.diouf@pseau.org
- Mr. Sylvain Cottalorda, Chargé de mission Référent Sénégal, basé à Lyon : sylvain.cottalorda@pseau.org